



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>



Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré  
<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Education Nationale

## Instauration d'un jour de carence en cas d'arrêt de travail pour congé maladie.

Le **SIAES**, à l'instar des autres organisations syndicales, a pris connaissance par les médias de la scandaleuse décision du gouvernement d'instaurer un jour de carence pour les fonctionnaires en cas de congé maladie et donc de priver l'agent malade de sa rémunération le premier jour de son arrêt.

Cette mesure illustre une nouvelle fois le **mépris de nos dirigeants pour le dialogue social et les fonctionnaires** qui, au service de l'État et des citoyens, assurent quotidiennement leur mission de service public dans des conditions sans cesse dégradées.

Le **SIAES** exprime sa profonde indignation face à ce choix politique qui n'a d'autre objectif que de **flatter les plus vils instincts anti-fonctionnaires primaires d'une partie de l'électorat** et de **dresser la population contre les fonctionnaires à grand renfort de déclarations méphitiques**.

Le **SIAES** condamne l'**odieux amalgame** subtilement entretenu sur fond de rigueur budgétaire entre les « fraudeurs aux prestations sociales » et les arrêts de travail des fonctionnaires.

Alors que le gouvernement prétend réduire les « inégalités » entre fonctionnaires et salariés du privé **nous refusons ce nivellement par le bas qui vise une nouvelle fois les professeurs et plus largement tous les fonctionnaires** au lieu d'améliorer la condition des salarié(e)s du privé.

L'instauration de cette journée de carence **pénalisera financièrement les fonctionnaires déjà fragilisés par la maladie**, principalement **celles et ceux en fin de carrière ou exerçant dans les conditions les plus difficiles**. Les personnels souffrant de pathologies chroniques causant des arrêts de travail de courte durée, mais réguliers, seront quant à eux particulièrement affectés.

Confrontés à une **dégradation de leurs conditions de travail** et à un **déclassement social sans précédent**, ne bénéficiant d'**aucune médecine préventive du travail digne de ce nom** (les moyens alloués aux personnels touchés par des difficultés de santé se réduisant comme peau de chagrin), **les professeurs font une nouvelle fois office de victimes expiatoires de la banqueroute du système**.

Le **SIAES** s'associera à toutes les actions intersyndicales qu'il jugera pertinentes pour exiger le retrait de cette mesure.

Secrétaire Général - Délégué au Rectorat tous corps : **Jean-Baptiste VERNEUIL**

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr